Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents de Hall et de Ballenger, de Mayville, Kentucky, ont en magasin et reçoivent constamment un assortiment de leurs célèbres charrues, en premier lieu qu'ils offrent aux prix des [illegible]

Hall No. 1 sans coutre,		$ 5 50
do do 1 avec do		7 00
do do 2 do do	coton	8 00
do do 3 do do		10 00
do do 3 do do	sucre	9 50
do do 4 do do	do	12 00
do do 4 Giraffe	do	16 00
do do 1		12 00
do do 1		15 00
do do 2		7 00
do do 2		8 00
Charrues de Ballenger 1 sans coutre		5 50
do 1 avec do		7 00
do 2 do do		9 00
do 3 do do		10 00
do 4 do do		12 00

Aussi—Un grand assortiment de quincaillerie [illegible] chaînes, clous, coupes et [illegible], pelles, pioches, couteaux à [illegible] et gonds, meules, et un [illegible] anglais et américain; huile [illegible] esprit de thère [illegible] vitres et peintures.

Les soussignés sont agents pour la vente des roues de [illegible], et ont en magasin 83 paires [illegible] de 3 à 5 pouces.

HOGAN, TUREAUD & CONAND, 29 Vieille Levée.

Fer du Tennessee.

LES soussignés agents pour les forges de MM. [illegible] Vance & Co, appellent l'attention du commerce et des fabricants de [illegible] grand assortiment de FER DU TENNESSEE [illegible]

PRIESTLEY & BEIN, 91 rue du Camp.

CHARRUES.

LES soussignés agents des célèbres charrues [illegible] Young, appellent l'attention des [illegible] grand assortiment de tout genre [illegible]

PRIESTLEY & BEIN, 91 rue du Camp.

BALANCES! BALANCES!

[illegible]

PRIESTLEY & BEIN, 91 rue du Camp.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE

[illegible] INODORES PORTATIVES.

PRIMAILLE Entrepreneur

Passage de la Bourse, No 9,

Entre St Louis & Conti, [illegible] Camp et Poydras

Bareges et Toiles.

GIQUEL & JAMISON,

[illegible]

PARFUMERIE [illegible]

A. BARRAUD

[illegible] Parfumeur, encoignure Royale et Orléans

M. BARRAUD [illegible]

Parfumerie

[illegible]

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm A. CLARK, No 200, Rue du Cirque, No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN, Agent

Chs A. BARRIERE, *Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,* No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS, [illegible] de marchandises françaises

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS. J. BENAZECH

[illegible] chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE à [illegible] des Chapeaux de toutes qualités [illegible] dernier goût [illegible] J. BENAZECH, 27, Toulouse

PAPIER FRANÇAIS—[illegible] caisses papier à lettres supérieur [illegible] à registre [illegible] copie de lettres, [illegible] papier Florette, en magasin, et à vendre par Fco DE FUENTES, 92, rue de la Commune

Nègres—Nègres.

VENANT d'arriver et à vendre au No 7, rue Moreau, 3me municipalité, un grand assortiment de beaux nègres de la Virginie, se composant de nègres de champs, domestiques de maison et ouvriers. Le soussigné recevra des esclaves régulièrement pendant la saison.

WM. F. TALBOTT.

Marchandises pour le Marché Mexicain.

DE FOREST & CO, 20, rue de la Douane, offrent en vente: 200 caisses indienne américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau. [illegible] caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback. 25 caisses mousseline imprimée do do do. 500 balles coton brun à draps Mantas, de diverses marques. 200 caisses 4-4 cotons blancs. 13janv

A LOUER pour le 1er mars prochain, la **Maison No 123**, rue Royale, entre St Louis et Conti, ayant un magasin avec entresol, un vaste logement, porte cochère, &c. S'adresser à J. J. JANIDOT, No. 75, rue Dauphine

Maison à louer.

Pour cause de départ.

UNE maison située dans la rue de la Paix (Troisième Municipalité) est à louer. Un vaste jardin, beaucoup d'arbres à fruits.

A VENDRE pour la même cause, une griffonne âgée de vingt trois ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de la Paix No 4, entre Casacalvo et Moreau. 24 jan—30

A LOUER—Le magasin neuf à quatre étages, No. 3, rue Front, entre celles Canal et Crossman, immédiatement en face du débarcadère des bateaux à vapeur. On en donnera possession le 1er mars. Pour les conditions, s'adresser à LABORDE & XIQUES, 31 Commune 6fev

250 Caisses vin rouge venant d'arriver, en magasin, et à vendre par Fco DE FUENTES, 92, rue de la Comm[une] 3janv

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison [illegible], à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Cachalot, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.

O. VALETON & Co, 21, Tchoupitoulas. 6—1m

Champagne "Le Marquis."

LE soussigné agent de MM. De Massue & De Lousson, de Perry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux amateurs de vins fins et au commerce. Maintenant en débarquement 167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.

J. U. LAVILLEBEUVRE, 66 St-Charles, au premier 19 jan

VIN DE CHAMPAGNE.

AU PROCHAIN PRESIDENT.

LES soussignés reçoivent en ce moment leur premier envoi de CHAMPAGNE TAYLOR. Ce vin est fin et mousseux, et il est aussi bon, sinon meilleur qu'aucun autre de marque renommée. Les étiquettes sont riches et les bouchons des bouteilles sont maintenus par un gros fil d'archal, capsulés d'abord en plomb et ensuite en argent.

Le CHAMPAGNE-TAYLOR ou LE CORDON REPUBLICAIN, dénomination que nous donnerons à ce vin, décorera à l'avenir la table de tout bon Américain, et nous le pensons, obtiendra la préférence sur ceux des autres cordons.

J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille-Levée.

N. B. Un privilège exclusif a été obtenu pour les étiquettes. 30dec

Champagne Champagne!!

REÇU par le navire Cachalot, du Havre, un nouvel envoi de 100 paniers, qualité supérieure, de M. de Muller Ruinart, de Reims, à vendre par F. BONIS, 66, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane. 21 jan

CHAMPAGNE—1500 paniers des marques suivantes: Anges Bleus Ruinart père et fils, Cygne Double Couronne, Croissant, Navire, Rose, Ange, Tour, Couronne et Dagonet, à vendre par EUG. ROCHEREAU &Co, 17 et 19, St Louis. 29 jan

Vins de Champagne.

80 paniers vin de Champagne de MM B. & S Troy de Mareuil sur Ay,
80 paniers vin de Champagne "Express Brand,"
20 caisses vin de Champagne rouge "Montbelon,"
20 do do do do "Cumeres,"
A vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 26 janv

CHAMPAGNE—150 paniers vin de Champagne, bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Cachalot, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 1er janv—6t rue Vieille Levée, No 22

JOHN STROUD & CO,

ATELIER DE MARBRERIE,

146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne

Manteaux de cheminées—Grates à fleurons.

Monuments:

Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRES.

Chaux de Thomaston:

Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, [illegible], sable blanc Anglais, briques à feu de Pitsburg et Pensacola.

M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No 36, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne. 15 mars—1an.

E. CLAUDE, MIROITIER, Encoignure Orléans et Tremé.

REPOLIT les vieilles GLACES et les remet à NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix. On prendra à domicile. 10 janv—1an

PARFUMERIE PARISIENNE.

L. BUSSY,

Fabrique de Parfumeries fines et de Savons de toilette

Gros et détail au prix de Paris.

MAGASIN ET FABRIQUE, 122, Rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, *Reçu de la Pharmacie Raspail.* Eau Sédative au Camphre. 14 oct—1an

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE

DUCRET & LANGLADE,

Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes. Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batterie de cuisine en cuivre et fer battu, [illegible]. Tous les ordres seront promptement exécutés.

FRUITS A L'EAU DE VIE en baril, à vendre par gallons. 1 baril pêches à l'eau de vie, 1 do pêches do, 1 do prunes do. Par F. ROUMIEU, [illegible] rue St Louis.

SUCRE de la Havane—150 caisses sucre en débarquement du brick Salvadora, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée

SUCRE—1200 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 7fev

TABAC—100 colles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée 7fev

AMANDES sans coques—200 caisses, nouvelle récolte, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 7fev

AMIDON—12 barils à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée

CIGARES de la Havane—296 700 cigares qualités assorties, en débarquement du brick Salvador, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

CIGARES principes, de la marque bien connue du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleurs cigares de la Havane, toujours en mains, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 7 fev

CHAUX—1500 barils chaux de Thomaston, en débarquement et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7 fev

BLANC DE BALEINE—100 caisses de l'Etoile, Gross Dietrich & Co, Cincinnati, O., et 50 demi caisses, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7 fev

CENDRES DE SODA—100 barriques en déchargement et en magasin, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, Magasins et 11 Magasins Rouges 3me Municipalité. 7 fev

RESINE—800 barils, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11 Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7 fev

EN débarquement du navire Ovando, capitaine Cousins, de Bordeaux
16 barriques vin blanc Haut Sauterne
34 barils do do
15 quarts pipes eau de vie Castillon Jr., 1846, 4e preuve, à vendre par B. TALAMON, 30 jan 182-186, rue Royale.

COGNAC—20 pipes cognac à livrer, marque Dussaut fils, à bord du navire Ovando, de Bordeaux, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 1er fev Nos 9 et 10, rue Jefferson.

VIN—20 barriques vin rouge Médoc. 25 demi barriques vin blanc Barsac. 27 do do Sauterne. 27 do do Haut Sauterne, en débarquement du navire Fred. Warren, et à vendre par J. & J. TARDOS, 8 fev 15, rue Conti.

PRUNES—50 caisses prunes de choix, en débarquement du navire Fred. Warren, et à vendre par J. & J. TARDOS, 8 fev 15, rue Conti.

COGNAC—21 quarts Cognac, J. Jacques; 24 do do J. [illegible]; 20 barils Jacques, en débarquement du navire Ovando, et à vendre par J. & J. TARDOS, 8 fev 15, rue Conti.

TABAC—500 balles tabac Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par J. & J. TARDOS, 8 fev 15, rue Conti.

VIN—1,000 caisses vin St Julien, Médoc, au-dessus de l'ordinaire, 200 do do Haut Talence, à vendre par J. & J. TARDOS, 8 fev 15, rue Conti.

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant du Havre, 5 tonneaux fromage de Gruyère, marque Yersin & Lecoultre, par N. DUDOUYT, 13 rue Toulouse 8 fev

$10 de Récompense.

EGAREE en revenant du marché, la négresse AMY, âgée d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, très forte et parlant anglais seulement. Elle avait un panier de provisions et a certainement perdu son chemin, car elle est étrangère à la ville. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la ramènera chez le soussigné, ou donnera les indications nécessaires pour la faire retrouver.

PAUL PECQUET, 12 fev—4 43, rue des Remparts.

$20 de récompense.

PARTI marron de la maison No 153, rue des Ursulines, dans la soirée du 7 courant, le mulâtre JOHN, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, corps mince, ayant bonne mine et se tenant proprement. Il est domestique de maison et pourrait se faire passer pour libre et s'employer comme maître d'hôtel sur un bateau à vapeur. Les capitaines sont priés d'avoir l'œil à ce que cet esclave ne passe pas sur leur navire.

Les vingt piastres de récompense seront données à celui qui livrera cet esclave dans une des geôles de cette ville ou au No 153, rue des Ursulines. 9fev

$50 de Recompense.

PARTI marron vers le 1er novembre dernier, un griffe nommé NERO, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 8 à 9 pouces, se tenant droit, il lui manque deux dents de devant. Cet esclave est connu comme ayant appartenu à M. John [illegible], et a été vendu l'été dernier. La récompense sus-dite sera donnée à celui qui conduira ce griffe à M. Merritt, rue Gravier, 165, ou le mettra dans une geôle de la ville.

GEORGE R. DINGLE. 30 janv—30

$20 de récompense.

PARTIE marronne le 21 courant, la négresse CHARLOTTE, âgée d'environ 40 ans, forte, taille de 5 pieds 9 pouces, parlant anglais et français; il lui manque une dent sur le devant de la bouche. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque [illegible].

30 déc ROBERT MURPHY, 49 Vieille Levée

Institution de [illegible] Merrill & Garreau.

Rue du Quartier, No. 120.

Nous invitons [illegible] les pères de famille à porter leur attention sur le prospectus de cette institution. [illegible]

Cet établissement est en pleine activité [illegible]. Le droit une classe spéciale pour les adultes [illegible] déjà un grand nombre d'élèves.

Cette institution réunit tout ce qui peut la rendre digne de la confiance des parents. Elle possède un des cabinets de Physique et d'Astronomie les plus complets qu'on puisse trouver en Louisiane.

Il n'est point vrai, comme on s'est plu à en répandre le bruit, que M. Garreau ait quitté l'Institution qu'il a fondée. Il y est plus attaché que jamais.

Les pères de famille qui voudraient bien venir visiter cet établissement seront obligés d'avouer qu'il est impossible de trouver une Institution plus digne de la confiance publique. 11janv

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,

DIRIGÉE PAR M. ET MME GOUBAULT,

Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse,

[CLASSE LE SOIR.]

RÉFÉRENCES.

1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 10, rue de la Douane.

2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.

3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars

OUVRAGES

DE M. L'ABBE MALAVERGNE,

à l'usage des Ecoles et des maisons particulières.

EXPOSITION de sa méthode en anglais et en français, grammaire anglaise et française, difficultés de ces deux langues, cours de littérature anglaise et française, traitant de la composition, du style en général, de la fable, de l'églogue, du style épistolaire, de la narration de l'exorde et du discours; avec des exemples pour ces divers genres. Les lois de la nature, 1er livre de lecture, 10 cents. L'existence de Dieu démontrée par les arguments des athées eux-mêmes, 2me livre de lecture, 10 cents. Ces ouvrages ont été imprimés par Réa, rue des Magasins, Gaux, Sollée et Theart, et ils se vendent chez Lelièvre, libraire. 1er janv

Pensionnat de M. Hare.

M. HARE, A. M. T. E. Dublin, ayant loué à bail pour l'espace de 7 années, et fait soigneusement réparer le local autrefois occupé par la pension de Mme Desrayaux, situé encoignure Remparts et Bienville, ouvrira son académie, pensionnat et externat le 1er novembre prochain. M. H. fera le soir des cours de mathématique aux élèves des hautes classes. Le pensionnat sera ouvert toute l'année. 3 oct

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES

Dirigée par Mme **GRANET.**

CE pensionnat, un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans, est toujours situé rue Douane, 86, entre Royale et Bourbon.

Il reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Les cours dans les diverses branches de l'enseignement y sont également poursuivis en anglais et en français, et toutes les classes sont en plein exercice. 31oct—3m

Wm. EDWARD JERVEY,

Chirurgien Dentiste de Paris,

Membre de la Faculté médicale de Paris et ex-associé de C. STARR, BREWSTER, M. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; Dentiste de l'ancienne famille royale de France; Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas et membre honoraire de la société médicale de Prusse. Cabinet, No 196, rue Carondelet. 13jan—6m

DR. L. DUPERRON,

DENTISTE,

196, RUE BOURBON, ENTRE SAINT-PIERRE ET ORLEANS.

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle-Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation.

Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires situé à l'adresse ci-dessus, est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir. 28 nov

J. P. LASSERRE, COUTELIER,

Rue Condé, No 29, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Etudiants qu'il vient de recevoir de M. Charrière, de Paris, par le navire Jacques Lafitte, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses pleines et vides, acier et argent, à portefeuille et ordinaires; boîtes à dissection, amputation, trépans, tailles, cataracte, lithotritie, accouchement et autres spécialités de tout genre, sondes, etc. en général tous les instruments utiles à l'art chirurgical. Il fabrique les objets ci-dessus et autres, fait les réparations [illegible]. Il fabrique des bandages herniaires et appareils orthopédiques.

Il a également l'honneur d'informer le Public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de ciseaux, rasoirs de tout genre et de toutes grandeurs, couteaux, objets de jardinage, couverts de voyage, services à dépecer, rasoirs garantis et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modérés.

16nov—3m J. P. LASSERRE.

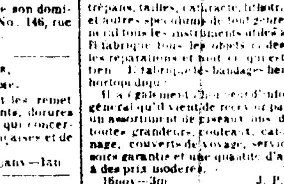

REÇU par le brick Tres de Mayo, 3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules sorties de place, à vendre au grand dépôt rue du Quartier, No 46. 1 août

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No 46, entre Condé et Vieille Levée. 23juil

SANGSUES.

30000 garanties Hongroises arrivées à bord du navire l'Amérique, venant de Bordeaux le seul entrepôt général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment. Rue de l'Esplanade No 36 et Casacalvo, No 2, aux prix les plus modérés.

Le même entrepôt a continuellement à son dépôt 25,000 sangsues Espagnoles qu'il vend toujours pour Messieurs les pharmaciens à $10 le cent.

31 oct J. P. SOUBIRAN

VICTOR,

RUE ST-CHARLES, 16.

IMPORTEUR DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES, vient de recevoir et offre à vendre, en gros et en détail, un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises de toile—Chemises en coton, cravates et écharpes brodées de tous genres.

Gilets de peau, caleçons et bretelles de tous genres. Un grand assortiment de GANTS JOUVIN et autres, gants de soie, cannes, parapluies de tous les genres. Foulards de poche et mouchoirs de toile pour hommes et dames. Brosses et peignes de toutes espèces, bourses et porte monnaie, nécessaires pour hommes et pour dames; coutellerie, etc.

Un assortiment complet de PARFUMERIE.

PERRUQUES, TOUPETS et cheveux de tous genres pour hommes et pour dames. 12 dec

Cuisines patentées de Beebe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MASPEREAU & Co, 7août RueCondé, No 221

Librairie de Lelièvre,

210, rue Royale.

DICTIONNAIRE national (français) par Bescherelle.
Dictionnaire français anglais et anglais français, par Flemming et Tibbins,
Dictionnaire des Arts et Manufactures,
Dictionnaire Encyclopédique usuel,
Education Maternelle par Mme Tastu,
Formulaire Magistral, par Bouchardat,
Chef d'œuvres des Auteurs Classiques Français, reliures riches pour étrennes,
Grand assortiment de livres instructifs et moraux pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse.
Langage des Fleurs: Flore des Dames.
Cours d'Histoire complet, par l'Abbé Drioux,
Do do par le père Loriquet,
Do do par Mme de Saint-Ouen,
Do do par Letellier &c.
Les ouvrages pour l'étude de la langue française par Letellier, Charles Martin, Noel et Chapsal Poitevin, etc.
Lectures riches pour étrennes,
Encriers communs pour l'usage des bureaux et écoles,
Plumes d'acier supérieures et à bas prix,

LIVRE-PIEUX.

Manuel de Piété,
Neuvaines à Marie, par l'Abbé Le Guillou,
Paroissiens riches pour étrennes,
Souvenir de Conférences,
La Vierge, par l'Abbé Orsini.
Bréviaires, Diurnals, Missels à l'usage des missionnaires,
Panorama de Rome, magnifique gravure de 4 pieds sur 3 avec sa clef,
Images fines et communes,
Portraits de Pie IX et de l'Archevêque de Paris,
Croix et médailles en or et argent,
Chapelets riches et communs,
Crucifix ivoire, bronze et cuivre,
Bénitiers riches et communs,
Médaillons pieux, monture ivoire,
Grande variété de livres pieux à l'usage des familles et des pensionnaires des maisons religieuses,
ALMANACH calculé pour la Nlle-Orléans, pour 1849.

Commission en tout genre pour la France à la Belgique. 8 jan

ASSORTIMENT de Registres, Répertoires et copies de lettres, papier français de divers formats, provenant des premières fabriques de France Albums, Agenda et Almanachs pour 1849.

Abonnement

Au Magasin Pittoresque—16me année.

A l'Echo des Feuilletons, les 2 premiers numéros viennent d'arriver.

A la Toilette, journal de modes, paraissant tous les mois.

En vente:

Correspondance de Vic. Jacquemont,
Jérome Paturot, à la recherche de la meilleure des Républiques.
Trois mois au pouvoir par Lamartine.
Histoire des Ateliers Nationaux, par E. Thomas.
Le Fils du Diable, par Paul Féval.
Les Prisons, Histoires, Types, Mœurs et mystères.

Ateliers de Reliures, Registres et Portefeuilles,

Le soussigné ayant renouvelé en grande partie son matériel d'outils en presse, mécanique, plaques à gauffrer et fers à dorer, est à même de confectionner des reliures conformes à nos bonnes relieures de Paris.

C. GODIN. 11janv No. 133, rue de Chartres.

LE soussigné offre à vendre, en débarquement des navires Orozimbo, Hannah Thornton, Mount Washington:
250 barriques Montferrant.
30 do Barsac.
100 caisses Lafitte.
100 do Léoville.
100 do Margaux.
50 do St Emilion.
15 quarts Cognac Moreau & fils.
10 do do Pinet Castillon, supérieur.

EN MAGASIN:
150 barriques vins fins des premiers crûs.
200 caisses do do.
40 do très vieux Madère.
100 paniers Champagne Ducal Grappe.
50 caisses fruits à l'eau-de-vie.
100 paniers huile d'olive.
100 caisses absinthe suisse.
25 pipes vin de Catalogne.
10 quarts Sherry.
25 do Madère et Porto.

18 jan P. LOBRANO, 116, rue Royale.

KIRSCH—Vieux kirsch en caisses [illegible], à vendre par COURVOISIER & Co, 28 nov encoig. Royale et Orléans.

Institutions.

COLLEGE D'ORLEANS,

Dirigé par MM. B. A. KERNAN et I. B. CABOCHE.

Rue des Ursulines, 85, entre Condé et Royale.

MM. B. A. KERNAN ET I. B. CABOCHE, professeurs dans le collège de la Nouvelle-Orléans autrefois dirigé par M. l'Abbé Malavergne, étant maintenant les seuls propriétaires de cet établissement, se proposent de faire tous leurs efforts pour donner à ce collège tout le développement que peut comporter un établissement de ce genre. Accoutumés depuis longues années à l'enseignement, dans ce pays, ils osent se flatter d'avoir acquis l'expérience nécessaire pour donner aux études l'impulsion que réclament les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et cette morale religieuse sans lesquels les meilleures méthodes ne peuvent avoir les succès qu'il est permis d'en attendre. C'est par la moralisation que nous prétendons conduire nos élèves à l'amour de l'étude.

La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue; ainsi c'est au moyen de l'anglais que se fera l'enseignement de toutes les autres branches; ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera négligée; nous y consacrerons le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.

Nos relations avec le Mexique ou nous avons maintenant acquis des territoires très étendus, nous font un devoir impérieux de nous occuper réellement de la langue espagnole; cette langue fera aussi partie de notre enseignement.

Quant aux langues mortes, nous nous faisons forts de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.

Les mathématiques si indispensables dans un pays où les affaires en réclament l'application à chaque instant, et qui contribuent si puissamment à rectifier le jugement, seront l'objet de toute notre attention; un professeur distingué sera immédiatement chargé de cette branche.

Le cours d'études comprend l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la tenue des livres, l'arpentage, la littérature anglaise et française, la rhétorique, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de géologie et d'astronomie.

Mme Caboche donnera des soins particuliers aux pensionnaires.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$20 et 25,
Demi-pensionnaires	10 et 15,
Externes	3, 5 et 8,

Payables par mois, suivant l'âge et le degré d'avancement.

Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, la danse et l'escrime se paient à part.

M. Rozières est chargé des leçons d'escrime. 27 dec—3m

INSTITUTION

DE Mme. DESRAYAUX.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(Ancienne Maison de Mme LEIRIS.)

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement le dimanche. 1-jan 1an

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉ PAR Mme. DERON.

(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)

145, rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

MME. DERON, (née HUET) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs, soit pour les classes, avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.

A ces améliorations matérielles, Mme Deron avait des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. [illegible]

Mmes et MM. Deron [illegible] des études en français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.

L'Enseignement Général de l'Institut St Louis est le plus complet et le plus progressif [illegible]

[illegible]

Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et à la confirmation.

Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.

Mmes Boyer et Lavillebeuvre continuent à assister donner des leçons de piano et de harpe.

Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent terminer leurs études sans suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$25
Demi pensionnaires	17
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement	10
4e et 5e classes	8
6e et 7e classes	6
Arts d'agréments payés à part.	
Piano—Harpe	12
Chant	5
Danse	6
Dessin	6

29 aout.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR

Les Jeunes Demoiselles,

SOUS LA DIRECTION DE Mme DE LA GRACERIE.

Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés, et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des mille inutilités de la routine.

Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.

Les études comprennent l'Anglais, le Français, l'Italien, les Mathématiques, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle et la Rhétorique.

Les plus jeunes élèves reçoivent les éléments de l'instruction primaire.

M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.

Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.

L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.

La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, le blanchissage compris	$20
Les élèves de la 1ère classe	8
Les élèves de la 2de classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part.

La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:

MM. Dr. MERCER, MM. S. SAUL, P. CONREY JR., H. M. WRIGHT.

Institution pour les deux Sexes.

(En Anglais et en Français.)

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garrand, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr. et Mme Merrall seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garrand des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvu de tous les objets nécessaires à cet effet—tels que: instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels.

La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement.

Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offrent des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie. 2sdec—

INSTITUTION

POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES,

Sous la surintendance de Monsieur et Mme GOUBAULT.

CETTE Institution (dont on trouvera l'avis dans nos colonnes), a été fondée en 1847, et est recommandable par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50, et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement, et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont mentionnés sur l'avis

VIN BLANC—100 barils vin blanc, reçus par les navires Orozimbo, Cabot et Radius, de Bordeaux, à vendre par Fco DE FUENTES & CO., 3 janv 92, rue Commune.

AGENCE

GENERALE DU CONTENTIEUX:

DIRECTEUR E. EUDE,

Office, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.

IL manquait aux habitants de la Louisiane et des Etats-Unis, une agence générale du Contentieux fondée sur les mêmes bases que celle qui a été créée à PARIS, il y a plusieurs années déjà, et qui, jusqu'ici, a su si bien se faire apprécier par ceux qui s'y sont adressés pour les affaires de son ministère.

Celle qui vient d'être établie à la Nouvelle Orléans, a pour but de remplir cette lacune.

Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de sa sœur aînée de l'ancien continent, et tâchera de mériter, comme elle, la confiance de tous.

Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orléans.

On se charge à l'agence:

De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, et *spécialement des assemblées de créanciers et de ce qui concerne les faillites;*

De tous recouvrements aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne où des correspondances sont établies;

De l'avance de tous frais de poursuites, aux risques de l'agence;

De la rédaction de tous actes sous seings, *actes de sociétés,* devis, marchés, &c.;

De toute régularisation pour les étrangers, et de toutes écritures, correspondances, &c.; de tous placements et emprunts;

De ventes et achats de propriétés, de fonds de commerce et de créances;

De la collection des loyers et de la gestion des maisons;

Du règlement de toutes affaires commerciales et en litige, et de toutes commissions;

De toutes *levées de lettres;*

De toutes *entrées en Douane* et de toutes démarches.

Les personnes qui sont dans l'intention soit de vendre ou d'acheter *une propriété ou un fonds de commerce,* soit de louer des maisons, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignements qu'elles désireront.

Le directeur E. EUDE. 22 janv—6m

Tabac manufacturé de la Virginie.

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les dernières arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros aux détaillans aux prix des manufactures, savoir:

James Thomas, Jr's	"El Dorado et Virgin El Dorado Natutel."
do	"Virgin Gold Leaf,"
do	"Nectar Leaf,"
do	"W. V Walsh 1/2 lbs,"
Archy Thomas'	"Extra Honey Dew 5s,"
Langhorne & Son's	"J. M. Stannard lbs,"
do	"Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co's	"Jones & Warren 5s,"
do	do lbs,"
do	"B. & B. Green 8s,"
Hardgrove's	"Robert Gunn 5s,"
do	"W. Barron, 1/2 lbs,"
do	"Hardgrove's 1/2 lbs,"
S. S. Myers & Co's	"Super. Super. C. C."
Henry & Pleasants'	"Common Honey Dew lbs"
C. P. Word's	"Premium Pound Lump,"
James Saunders'	"Harry of the West lbs,"
do	"A. M. Waddill lbs,"
P. Robinson's	"Russell & Robinson 5s,"
do	"Keene R. & Co. 5s,"
do	"D. J. Burr lbs,"
do	"Esmeralda lbs,"
do	"Robinson Extra lbs,"
R. A. Mayo's	"Honey Dew lbs,"
M. Woodson's	do
J. A. Alley's	"Better Bull 5s,"
D. Michie's	"Extra No 1, 8s,"
D. M. Branch's	"Better Bull No. A. lbs,"
do	"Sun Cured, " "
do	"Kimpee, " 5s,"
do	"Keindel, Oronoko, lbs,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi do, quarts do et huitièmes.

BRIDGES & MACMURDO, 31 jan 55 rue du Camp

ERNEST E. MOUGIN,

Pharmacien,

Encoignure Douane et Dauphine.

Le bureau du Dr. J. C. LANDREAUX est dans la même maison 18 sept—1 an

Vins de Bordeaux

REÇUS par les navires Radius et Cabot, de Bordeaux
100 barriques vin rouge Montferrand
40 do do Côtes de Bourg.
40 do do St Estephe.
20 do do Margaux.
10 do do Chateau Giscours.
100 caisses cerises à l'eau de vie.
150 do prunes, abricots et poires.
100 do vin rouge St Julien.
50 do Margaux et Léoville
[illegible] do Haut Sauterne et Haut Barsac, et à vendre par FRED. BONIS.
66 rue Conti en face la Banque de la Louisiane

A MM LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Passage de la Bourse No 12, entre St Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,

Dirigé par M. A. CAHN

Architecte, ingénieur ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.

Se charge principalement de toute espèce de dessins [illegible] projets de maisons de machines. Les [illegible] pourront y trouver les renseignements nécessaires 14 oct—1an

CIGARES DE LA HAVANE.—449 m. par les derniers arrivages, comprenant des Regalias, [illegible] Imperiales, Colorez, Carabanes [illegible]

LABORDE & XIQUES 31 rue Commune

SEL—120 tonnes sel gros, en débarquement du navire [illegible], de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER, 22 Vieille Levée

Champagne—Champagne.

300 Paniers champagne du Lion Couronné Cordon Bleu
200 paniers champagne marque "Express Mail"
100 do do do [illegible]
En débarquement des navires Hargrave, Pie IX et Lyons, à vendre par O. VALETON & Co, 9fev 21, Tchoupitoulas

COGNAC—5e, 6e et 1re preuve, venant d'arriver par les navires Orozimbo, Radius et Mount Washington
20 quarts pipes cognac 5e preuve marque J. J. Frone & Co.
[illegible]
A vendre par Fco DE FUENTES & CO., 11 janv 92 rue Commune

SUMAC de Sicile à vendre par tonneau ou au sac par H. BONNABEL, Droguiste, 1er jan Rue Tchoupitoulas, enc. Natchez

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs

Garanties de la récolte 1848

LE soussigné vient de recevoir par le navire [illegible] venant de New York un grand assortiment de graines fraîches de jardinage, se composant d'un assortiment complet de graines convenables à la saison d'hiver et du printemps. Les commandes des [illegible] pourvues dans le plus bref délai et aux prix les plus bas de la ville.

S'adresser au No 19, rue Gravier.

VIN de Bordeaux en barriques
25 barriques bon vin rouge ordinaire Macau Médoc
25 barriques bon vin rouge ordinaire St-Julien,
25 do do do St Emilion, 1ere colore.
40 do vin rouge différentes marques de 1844
40 do do St Estephe Médoc de 1842
10 do vin rouge St Julien 1846 pour familles
A vendre par B. TALAMON, 16 janv 182 et 186, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné
5 quarts de pipe eau-de-vie vieille de Cognac, Castillon (1825),
40 caisses absynthe suisse de la marque Yersin & Lecoultre,
50 caisses absynthe suisse de la marque Dubied Père & Fils.
LEOPOLD JEANNET, 26 janv 22 rue St Louis

P. H. MONSSEAUX,

MARBRIER,

No 218, rue St Louis et au Vieux Bassin,

NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.

Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri). 25avril—1an

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

17, rue St.Charles

NOUVELLE ORLEANS. 17 jn

J. H. JONES & LYMAN POTTER.

Avocats, No 32, rue Hévia,

Vis à vis la Cour du Recorder. 9 dec—1an

J. H. SMOOT,

AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE

Pour la Louisiane, Mobile, Alabama. 5juin—1an.

A VENDRE en magasin
40 barriques vin rouge, bon ordinaire,
70 barriques vin Médoc vieux, qualité supérieure,
125 caisses vin blanc Haut Sauterne vieux, en grandes et demi bouteilles
48 caisses vin fin Médoc en demi et grandes bouteilles.
12 caisses vin Giscour.
6 quarts pipes vieille eau de vie de cognac.
35 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
125 do fruits assortis à l'eau de vie, do
500,000 bouchons pointus, qualité supérieure.
400,000 do longs et demi longs.
70 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par POUGET FILS, 5fev No. 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Marchandises de printemps, en gros.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés,
Jaconas français imprimés, nouveautés.
do do deuil et demi deuil.
Organdis et mousselines marquises, riches.
Mousselines suisses, brodées couleur, pour robes.
Toiles foulard glacées.
Toiles du Nord unies et à carreaux.
Barèges unis, couleur et enluminés.
Percales françaises imprimées.
Grenadines écossaises assorties.
Barèges unis noirs et en couleur.
Do rayés, satinés et à carreaux.
Do argentinés de do
Coutils à pantalons, divers genres.
Draps d'été rayés et à carreaux.
Mérinos pour habits, noirs et couleur.
Casimirs légers de printemps.
Mouchoirs batiste unis, brodés et à ourlets.
Mouchoirs foulard et cravattes soies.
Crêpes blancs, noirs, roses et paille.
Tulle zéphir, blanc, rose et bleue.
Châles crêpes blancs, brodés riches.
Mouchoirs imprimés et madras assortis.
Soieries noires unies, moirées et façonnées.
Do glacées do do
Un grand assortiment [illegible]
Do bas et chaussettes coton blanc et écru.
Do do noirs, bleus et gris mêlés.
Coton rouge chamoi et bleu, uni à rideaux.
Do chamoi rayé et mousseline à rideaux.
Franges, passementerie, bourses, sacs fantaisie, parfumerie, brosserie et mercerie de tout genre.
LORNE & FROIS, 19janv 21, rue de Chartres

CHAPEAUX DE PAILLE.

REÇU par le navire Lyons, du Havre:
24 caisses chapeaux paille bords simples, jaunes, pour hommes.
6 caisses chapeaux paille bords simples, gris p. h.
4 do do do do do noirs, do
4 do do do do jaune p cadets
4 do do do do de noir et gris p. do
14 c. chapeaux paille bords doubles, jaune, p. hom.
4 do do do do gris, do
4 do do do do noirs, do
2 do do do (formes modes) jaune, do
2 do do do do noirs, do
2 do do do do gris, do
4 do chapeaux paille bords doubles, jaune, p. enf.
2 do do do do noirs et gris, do
4 do chapeaux paille d'Italie pr enfans et cadets.
4 do do do pour hommes
4 do chapeaux paille suisse, pour hommes.
2 do do do pour enfans.
1 do chapeaux paille de riz, pour femmes.
1 do capotes paille d'Italie, pour femmes.
Aussi:
3 caisses ombrelles (nouveautés)
[illegible]
A vendre par J. LEVOIS, 8fev No. 47, rue de Chartres, au premier.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible].

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1847.

L'ANNEE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende [illegible] de vingt pour cent, sur le montant des primes gagnées, [illegible] durant l'année, et [illegible] déclaré un petit dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.

Le scrip existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $942,521 21; somme à laquelle il faut ajouter plus de $120,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.

L. MATHEWS, agent, Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. nov—

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents de L'UNION MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.

W. R. FORDICK, G. C. LAWRASON, 14sept—1an. Agents.

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

LES prix de passage dans les chars sont comme suit:

Billet seul, pour tout endroit au delà de la rue Pleasants, 20 cents.	
Enfans au dessous de 12 et au dessus de 5 ans,	10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist.	10
Cinquante billets rouges,	$7 00

La moitié des prix ci-dessus pour quelque distance que ce soit en deçà de la rue Pleasants.

Abonnement par mois (à la fin de chaque mois seulement) payable d'avance	$5 00
Abonnement do do pour enfants	$2 50

Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi heure on se rend par agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements, ainsi que des bouquets à bon marché.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE.

De la N. Orléans.	De Carrollton.
Avec chev., 6 1/2h P M	Avec chevaux 5 h. A. M
A vapeur, 9	A vapeur, 8 1/2
" 11	" midi.
" 1 P. M.	" 2 P. M.
" 3 1/2	" 4 1/2
" 5 1/4	" 6 1/4
" 7 1/4	
Avec chev. 9 1/4 P. M.	Avec chevaux, 6 P. M.
Dito 11 1/2 P. M.	Dito 10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton et jusqu'à 8 de la Nlle-Orléans, les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception de jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.

Le trajet sur ce chemin sera comme suit

Un seul billet,	10 cents.
50 billets,	$4 00
Abonnement par mois (à la fin de chaque mois seulement) et payable d'avance	$5 00
Abonnement do do pour enfants	$2 50

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 5 A. M—De la rue Canal, 6 1/2 A. M."—De Lafayette en hiver, à 6 1/2 A. M. De la rue du Canal, à 7 dito.

Après quoi ils partiront de Lafayette toutes les demi heures jusqu'à 7 heures et demie A. M. et de la rue du Canal jusqu'à 8 heures A. M. Pendant le reste de la journée ils partiront de chaque bout du chemin tous les quarts d'heures jusqu'à la nuit; puis toutes les demi heures jusqu'à 8 heures P. M., et enfin de la Nlle Orléans toutes les heures jusqu'à 11 heures et demie pendant la saison théâtrale, autrement jusqu'à 10 heures à la Nlle-Orléans et 10 heures et demie. M. de Lafayette. 16 nov

Maison Rouge entre les deux Marchés.

PAUL ALDIGE & CO.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord les articles suivants, qu'ils offrent à vendre bien au dessous des prix ordinaires. Ils engagent les personnes qui ont besoin d'articles de première [illegible] de visiter leur stock.

Mousselines imprimées, grande nouveauté. Barèges différentes nuances et qualités, [illegible] Mousselines à [illegible] carreaux et fleurs, damassées, [illegible]. Toiles d'Irlande, Bretagne et draps, Batiste d'Ecosse, pour robes nouveau dessins, Guingham [illegible] Mouchoirs blancs pour robes [illegible] Rideaux, mousseline blanche brodée, etc.

Aussi un assortiment de ginghams, dans toutes les qualités, cotonnades françaises [illegible] indiennes, de fantaisie et pour meuble. Coutil français pour pantalons.

Plus, un assortiment de linge fait et chaussure [illegible]

P. S. [illegible]

Paul ALDIGE & Co.

Rue Royale No 238, entre Dumaine et Ste-Anne.

OFFRENT aux dames de la Nouvelle-Orléans un assortiment complet de marchandises de printemps [illegible]

AUX DAMES DE LA LOUISIANE.

RUE ROYALE 57, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

MLLES FOURNIER, de Paris, [illegible] avantageusement connues en France pour la fabrication des fleurs artificielles, viennent de se fixer à la Nouvelle Orléans.

Elles arrivent de Paris avec un assortiment complet de coiffures de bal, bouquets de corsage, agrafes [illegible]

Mlles Fournier se feront un [illegible] communiquer à leurs visiteuses les gravures de modes qu'elles reçoivent directement de Paris.

Pour la Californie

GRAND RABAIS

LE soussigné prévient les personnes qui ont l'intention de chasser, et notamment ceux qui vont chercher l'or en Californie et qui désirent le conserver, qu'il offre, à un grand rabais, afin de clore une consignation,

40 fusils doubles à pistons, canons à rubans et à chambres anglaises, garantis.
225 couteaux de chasse à un et deux tranchants.
100 poignards.

GEORGE THOMAS, 6 fev 70 Vieille Levée

A vendre.

UN CARRIOLET à quatre roues, avec les harnais, le tout neuf—et un joli et bon cheval de famille. S'adresser à l'écurie de Dufau, rue Bourbon. 19 jan

MACARONI ET VERMICELLI—150 caisses récemment reçus d'Italie, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 1er fev No 9 et 10, rue Jefferson.

GRAINES DE JARDINAGE.—Graines fraîches provenant de l'établissement des Shakers de Mount Pleasant, Kentucky, à vendre par E. J. HART & CO, 1fev 25, rue Tchoupitoulas

SACS en pitre—50,000 sacs neufs, de 2 boisseaux et demi; et 10 000 idem de seconde main à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 10 fev 5, Bank place.

CENDRE DE SOUDE.—200 boucauts, tierçons et barils, en débarquement du navire Wm H. Harbeck, Caroline Nesmith, et Onward, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 10 fev 98, rue Magasins et 11 Magasins Rouges

Ayant droit au drawback.

COGNAC—90 1/4 pipes cognac 4e preuve de J. & J. Frone & Co., Vin rouge—400 caisses St-Julien Médoc, venant d'arriver et à vendre par Fco DE FUENTES & CO., 11 janv 92, rue Commune.

AUX GOURMETS.

A Vendre en débarquement des navires Radius, Anna Thornton, Mount Washington,
600 caisses vin de St Julien Médoc de 1er crue.
250 do vin de St Estephe
150 do vin de Haut Barsac blanc.
Par GEORGE THOMAS, 2fev 70, Vieille Levée.

EN débarquement des navires Radius et Mount Washington.
40 barriques St Julien Médoc
30 do Montuzet.
12 caisses pruneaux en pobans.
25 do absinthe, à vendre par GEORGE THOMAS, 2fev 70, Vieille Levée.

DAMEJEANNES Françaises—Reçu par le navire Lyons, du Havre, l'assortiment ci-après de damejeannes, qu'on vendra en lots à la convenance des acheteurs 500 damejeannes de 5 gallons, 100 idem de 3; 100 idem de 2, et 100 idem d'un gallon. J. F. BERCIER & Co, 1er fev 54, Vieille Levée.

REÇU par le navire Ovando, de Bordeaux, 30 barils vin blanc Haut Sauterne. 80 barriques vin rouge, à vendre en déchargement par N. DUDOUYT, 2fev 13, Toulouse.

REÇU par le navire Frédéric Warren, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge. 90 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par N. DUDOUYT, 2fev 13, Toulouse.

A VENDRE en débarquement du navire Cato, venant de Marseille—
500 paniers de 12 bouteilles et 24 1/2 bouteilles huile Plagniol.
100 paniers de 100 bouteilles vides 22 onces.
50 caisses de 12 bouteilles vin Muscat, (Jourdan Brive & Cie.)
100 caisses olives, câpres, cornichons et anchois, par NUMA LACOSTE, 2 fev 16, rue Royale

EN débarquement du navire Hargrave, du Havre, 50 caisses de fromage tête de maure. 1 tonneau gruyère. 200 damejeannes de 5 gallons. A vendre par DOMINIQUE LANATA, 5fev Nos. 9 et 10, rue Jefferson

Graines de Jardinage, &c.

10 milliers pieds d'asperges de 3 ans, en bon ordre pour être plantés, venant d'arriver; aussi, un vaste assortiment de graines à fleurs et à potager.

Les détaillants de la campagne seront servis à leur convenance. Les jardiniers des environs de la ville pourront obtenir des graines par livre, boisseau ou paquet.

Des caisses contenant toute variété de graines se vendent à $2, 3, 4, 10 et 20 la caisse.

Des paquets contenant 20 variétés de belles fleurs, à $1.

Aussi:—Des graines de quatre sortes d'herbes de pâturage. D. MAUPAY, 27 jan—a 95, rue du Canal, près Poydras.

VELOURS de soie noirs—Une caisse de velours noirs assortis, à vendre par A. PAVILLIER, 7 fev 28 rue de Chartres, au premier

Couvertures françaises pour Nègres.

COUVERTURES—15 balles en débarquement du navire Cato, de Marseille, [illegible] 8fev

ENCANS.

Succession de Pierre Lambert.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Bureau encoignure Conti et passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 janvier 1849, je, N. Vignié, encanteur dûment nommé dans et pour la paroisse d'Orléans, offrirai en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue Saint-Louis, entre les rues Chartres et Royale, le mardi 20 février 1849, à midi, les Terrains ci-après décrits, dépendant de la succession de Pierre Lambert.

Quatorze lots de Terre dans l'îlet compris entre les rues chemin du Bayou, Saint-Claude, Quartier et Tremé, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 12 janvier 1849.

Les lots Nos 1 à 4 mesurent chacun 30 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur.

Les lots Nos 5, 6, 7, mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue Saint-Claude, sur 126 pieds de profondeur.

Les lots Nos 8 à 14 mesurent environ 27 1/2 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur d'environ 75 à 86 pieds.

Ensemble la maison de maître et les dépendances qui se trouvent sur les lots Nos 1 et 2, et toutes les constructions et améliorations qui se trouvent sur les dits Quatorze Lots de Terre.

Le tout conformément au plan maintenant déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

TERMES ET CONDITIONS:

Un quart comptant—et la balance à un crédit d'un et deux ans en billets sans endossement, portant hypothèque sur les dits terrains, divisés en coupons à la convenance des acheteurs. Et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Cette clause n'étant que pénale ne sera pas interprétée de manière à retarder le paiement des dits billets ou en exiger le renouvellement.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, not. pub., aux frais des acquéreurs. 12 fev—tlj

PROPRIETES A MANDEVILLE, Appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

Bureau à l'encoignure de la rue Conti et passage de la Bourse.

JEUDI, 15 février 1849, et les jours suivans, il sera vendu, en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à midi, 223 lots de terre, dans la ville Mandeville, sur le Lac Pontchartrain, dans la paroisse de St Tammany, désignés comme suit:

3 Lots	Nos 12, 14, 15,	dans l'îlet No 2.
2 do	Nos 15, 16,	dans l'îlet No 3.
1 do	formant tout l'îlet No 5.	
4 do	Nos 1, 4, 16, 17,	dans l'îlet No 8.
9 do	" 1, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 16,	dans l'îlet No 9.
5 do	" 8, 9, 10, 12, 13,	dans l'îlet No 11.
10 do	" 4, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,	dans l'îlet No 12.
8 do	" 3, 8, 9, 10, 13, 14, 17, 18,	dans l'îlet No 13.
20 do	" 1 à 20, formant tout l'îlet No 16.	
20 do	" 1 à 20, formant tout l'îlet No 17.	
7 do	" 2, 3, 12, 13, 14, 15, 16,	dans l'îlet No 18.
19 do	" 2 à 20,	dans l'îlet No 19.
20 do	" 1 à 20, formant tout l'îlet No 20.	
9 do	" 2, 4, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,	dans l'îlet No 21.
8 do	" 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,	dans l'îlet No 23.
4 do	" 2, 3, 4, 5,	dans l'îlet No 24.
1 do	" 2,	dans l'îlet No 30.
1 do	" 2,	dans l'îlet No 31.
2 do	" 1 et 2, formant tout l'îlet No 32	
2 do	" 1 et 2, formant tout l'îlet No 36	
2 do	" 1 et 2, formant tout l'îlet No 39	
1 do	" 2,	dans l'îlet No 40.
1 do	" 1,	dans l'îlet No 41.
2 do	" 1 et 2, formant tout l'îlet No 42.	
1 do	" 1,	dans l'îlet No 44.
2 do	" 1 et 2,	dans l'îlet No 45.
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 46.	
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 47.	
2 do	" 1 et 2,	dans l'îlet No 49.
1 do	" 1,	dans l'îlet No 53.
1 do	" 4,	dans l'îlet No 54.
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 55.	
2 do	" 1, 2,	dans l'îlet No 57.
1 do	" 4,	dans l'îlet No 58.
1 do	" 2,	dans l'îlet No 59.
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 63.	
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 64.	
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 65.	
1 do	" 1,	dans l'îlet No 67.
2 do	" 1, 2,	dans l'îlet No 70.
3 do	" 1, 2, 3,	dans l'îlet No 72.
1 do	" 2,	dans l'îlet No 73.
3 do	" 1, 3, 4,	dans l'îlet No 74.
1 do	" 1,	dans l'îlet No 75.
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 77	
1 do	" 2,	dans l'îlet No 78.
2 do	" 2, 3,	dans l'îlet No 79.
4 do	" 1, 2, 3, 4, formant tout l'îlet No 81.	
1 do	" 1,	dans l'îlet No 85.
2 do	" 1 et 4,	dans l'îlet No 89.
2 do	" 2 et 3	dans l'îlet No 90.

223 Lots, ensemble toutes les conditions, dépendances, droits et privilèges qui y appartiennent, sans aucune exception ni réserve quelconque, et conformément aux mesures et désignations des dits lots, sur un plan de Mandeville, fait par Louis Bringier, arpenteur-général, et daté le 14 janvier 1834, lequel plan se trouve déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire public, et sera exposé plusieurs jours avant la vente.

2o. Toute cette portion de terre, divisée en îlets, située derrière Mandeville, dans la dite paroisse de St Tammany, comprise entre les terres publiques au Nord, rue de la Floride, au Sud, Grand Bayou Castin, à l'Est, la rue Cambronne et les terres de J. Sharp, Mme Waters et autres, à l'Ouest,—Excepté les îlets Nos 111, 117, 118, 119, 120, 121, 130, 137, 138, 139 et 140 et un morceau de terre nommé "Réserve", borné par le Grand Bayou Castin, et les rues Macnamara, Rapatel et Labarre, appartenant à B. Marigny.

Ensemble toutes les conditions et dépendances de la dite portion de terre, et conformément aux mesures et désignations des dits îlets sur le plan de la continuation de Mandeville, fait par Wm. H. Cobb, député arpenteur des E. U., et daté le 12 octobre 1837, lequel plan se trouve déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire public, et qui sera exposé plusieurs jours avant la vente.

Termes et conditions. Les acquéreurs se conformeront aux observations faites par écrit sur les plans ci-dessus, par M. B. Marigny, et se feront mettre en possession à leurs frais et dépens.

Moitié comptant et moitié payable dans 12 mois, en billets tirés par les acquéreurs et portant hypothèque sur les propriétés

Les actes de vente pardevant Chs. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

20 jan—tlj V. ALLAIN, Président

Grande vente par le Shérif et à l'encan sans réserve.

Cent sept îlets sur les derrières des Municipalités No 1 et No 2.

Les Ilets derrière la 2me Municipalité seront vendus à l'Arcade de Banks le mercredi 7 mars.

Les Ilets derrière la 1re Municipalité seront vendus à la Bourse St-Louis, le 8 mars prochain.

Joseph Chalon vs E. Chalon, exécuteur testamentaire de Joseph [illegible] et autres.

ACTION EN PARTAGE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 1930.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai à l'Arcade de Banks rue des Magasins entre celles Gravier et Natchez, le 7 de mars prochain (1849), à midi, à l'adjudication de la portion de terre ci-après mentionnée, située dans la Municipalité No 2 et dans la Rotonde de la Bourse de Cité rue St-Louis entre celles de Chartres et Royale, le 8 de mars prochain (1849), à l'adjudication de la portion de la propriété ci-après mentionnée, située dans la Municipalité No. Un, conformément à un plan dressé par Geo. T. Dunbar, le 12 décembre dernier et à une copie dudit plan dressé par Allou d'Hemecourt, lesquels plan et copie de plan seront exhibés avant et aux jours fixés pour les ventes à l'Arcade de Banks et dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis.

Ilets, Nos

1	28	61	87	114	147
2	29	62	88	115	148
5	30	63	89	116	154
6	31	64	90	119	155
9	36	65	91	130	156
10	41	66	92	131	157
14	42	67	105	132	159
15	43	68	106	133	A
16	44	69	107	134	C
17	45	70	108	135	D
25	46	72	109	136	F
26	47	83	110	137	
27	48	84	111	144	
	49	85	112	145	
	50	86	113	146	

ainsi que lesdits îlets sont plus amplement décrits sur ledit plan et dans l'acte de partage passé entre Mme de Pontalba et les héritiers de J. Chalon, et Elizabeth Desrousseaux, au rapport de Jules Mossy, notaire public, en date du 20 décembre 1848.

CONDITIONS. Un quart du prix payable comptant; les trois quarts restants à 12, 18 et 24 mois de crédit; les acquéreurs devront souscrire les billets à leur propre ordre, garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant 8 p.100 d'intérêt du jour d'échéance à défaut de paiement; lesdits billets devront être divisés en coupons à la convenance des parties. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par Jules Mossy, notaire public. La mise en possession devra être à la charge des acquéreurs, par Allou d'Hemecourt, ou par tout autre arpenteur à leur choix.

JNO. L. LEWIS, 12fev Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente sans réserve de 21 Ilets, situés derrière les Municipalités Nos Un et Deux.

PAR BEARD, CALHOUN & CO,

J. A. BEARD, Encanteur.

AUX jours susdits, il sera offert par lesdits encanteurs, à l'Arcade de Banks, le 7 mars prochain 1849, la portion de la propriété ci-après décrite, située dans la Municipalité No 2, et à la Bourse St-Louis, le 8 mars prochain 1849, la portion de la propriété ci-après décrite, située dans la Municipalité No Un, savoir:

Ilets Nos 11, 19, 22, 24, 32, 51, 55, 58, 71, 75, 79, 94, 96, 108, 119, 123, 127, 129, 130, 143 et 150.

Ainsi que le tout est plus amplement mentionné sur ledit plan dressé par Geo. T. Dunbar, le 12 décembre 1848 et sur la copie dudit plan dressé par Allou d'Hemecourt; lesquels plan et copie de plan seront exhibés avant et au moment de la vente, à l'Arcade de Banks et à la Bourse St-Louis, et dans un acte de partage passé entre Mme de Pontalba et M. Louis Janin au rapport de Jules Mossy, notaire public, le 20 décembre dernier.

Conditions.—Les mêmes que celles mentionnées dans l'avis qui précède, pour la vente de la propriété dans l'affaire de Chalon vs Chalon (action en partage).

Memorandum:—Les 107 îlets compris dans les deux avis ci-dessus, sont entièrement desséchés; ils font face aux rues Bienville, de la Douane, du Canal et autres rues et ont [illegible] une extension d'environ un mille sur la rue de la Commune, laquelle par une résolution du Conseil de la Municipalité No 2, devra être égalisée et pavée en coquilles, ce travail étant commencé et presque achevé. Par suite du procès institué à la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, par la Municipalité No 2, relativement à ce travail, les propriétaires des terres faisant face à la rue de la Commune y ont contribué pour $65,000. Le chemin est entièrement égalisé et coquillé, et d'après une lettre récemment adressée par le voyer de la Municipalité No 2, au Conseil de ladite Municipalité, le chemin sera libre en moins de six mois. 12fev

WILLIAM PRICE, Plombier,

No. 162, RUE POYDRAS.

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions [illegible]; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM. 4 janv—1an

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés.

PRUNEAUX TOSANS—30 caisses prunes divers modèles, en débarquement du navire Ovando, venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 22, rue de la Vieille Levée.

DANS les magasins de la Douane, pour exportation: [illegible] A vendre par POUGET FILS, [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Marchandises sèches, Bottes, Souliers, Chapeaux

PAR MORPHY & REVES.

MERCREDI, 14 courant, à 10 heures, il sera vendu dans les salles de vente au premier, rue des Magasins, No. 5, pour clore des comptes, Marchandises sèches, habillements, souliers, chapeaux, casquettes, comprenant un assortiment général et de choix, digne de fixer l'attention des marchands de la ville et de la campagne. Les marchandises sont prêtes à l'inspection. 13 fev

Pelles et Bêches.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, 14 courant, à 4 heures et demie, il sera vendu au No 30, Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port: 60 douzaines pelles et bêches de Ames, avariées à bord de la barque Turbo, de Boston. 13 fev

Bottes, Brodequins, Souliers et Chapeaux.

PAR SYKES, HYDE & Co.

MERCREDI, 14, à dix heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 53, rue des Magasins, 150 caisses bottes, brodequins et souliers, en veau, chevron, veau marin, maroquin, etc. 50 caisses chapeaux nutria, moleskin, fourrures et soie etc. 13 fev

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES, HYDE & CO.

Sans réserve.

Cigares Cigares

JEUDI 15 courant, à 11 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, et pour clore une consignation. 300 000 cigares des marques suivantes: Estrella, Regalias, Delicias, La Palma, Cazadores, Panetelas, La Norma, &c, &c.

Immédiatement après Groceries, Provisions, Liqueurs. 14 fev

Vente par Catalogue de Marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 15 février, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 8, rue du Canal 100 colis et lots marchandises sèches de saison, se composant en partie de linons imprimés, jaconats, organdis, mousselines suisses, batistes, coutils, damas, diaprés, toile à chemise, toile écrue, toile de Hollande, ginghams, indiennes, mouchoirs batiste, &c.

Conditions libérales à la vente.

Les Catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bon matin le jour de la vente. 14 fev

Esclaves de Valeur.

PAR P. E. LAYET, Encanteur.

JEUDI 15 courant, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks: Une mulâtresse âgée de 19 ans, très agréable et bonne domestique de maison. Aussi, plusieurs autres esclaves dont les détails seront donnés à la vente. 14 fev

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi 16 du courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29: 4 caisses [illegible] françaises. 14 fev

PAR J. B. BLACHE.

D'ORDRE et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra, il sera vendu, vendredi 16 du courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29
1 caisse robes de mousseline,
1 do ginham,
3 do mouchoirs madras.
Importées et avariées à bord du navire Lyons, capitaine Carnes, du Havre. 14 fev

Femme cuisinière et blanchisseuse avec deux enfants.

PAR L. L. VALETON, Encanteur.

Bureau Passage de la Bourse St Louis, No 14.

IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis le samedi 17 février courant, à midi, s'ils ne sont pas vendus à l'amiable avant ce jour: La négresse Fanny, bonne cuisinière et blanchisseuse, âgée de 26 ans, parlant anglais et français. Son fils John, âgé de 4 ans, Sa fille Marie, âgée de 1 an.

Garantis des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 3 et 6 mois de crédit, en billets portant hypothèque. Acte de vente devant Mr. Lareche, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 fev

Terrains de valeur à vendre à Lafayette, **succession de Wm McKean.**

PAR P. E. LAYET, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Second District de la Nouvelle Orléans, en date du 31 janvier 1849

J'offrirai en vente à l'Arcade de Banks rue des Magasins, le samedi 17 mars 1849 à midi, un îlet de terrain, situé faubourg Livaudais, mesurant 250 pieds sur la rue Fulton, 250 pieds sur la rue Chippewa, 177 pieds 11 pouces sur la rue Washington, et 204 pieds 11 pouces sur la rue [illegible].

Termes et conditions: Un quart comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, avec billets endossés et hypothèque sur la propriété, portant intérêt à 6 pour cent à partir du jour de la vente, et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente par devant G. K. Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan de la propriété est visible à mon bureau, No 27, Bank Place, jusqu'au jour de la vente. 14 fev—14—24—7—17

Couvertures Françaises.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

VENDREDI 16 février, à 10 1/2 heures, aux magasins Nos 17 et 19, rue St Louis, il sera vendu sans réserve 60 balles couvertures 3 points de la manufacture de MM Ports & Aguirre 8 caisses chemises françaises. Conditions libérales à la vente. 14 fev—3

Vente d'esclaves de prix par cause de gêne.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 17 février 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, La négresse Henriette, d'environ 35 ans, [illegible] dans le pays, parfaite cuisinière, très bonne blanchisseuse et repasseuse, et bonne domestique, avec ses cinq enfans: Sarah, créole de 16 ans, un peu cuisinière, domestique et gardienne d'enfans. Eugénie, 14 ans, bonne domestique et gardienne d'enfans. Victorine, 10 ans et demi, gardienne d'enfants et domestique, Thomas, 7 ans, très intelligent, Joseph, 3 ans.

Ces esclaves seront vendus à la convenance des acheteurs, soit ensemble, soit séparément. Conditions—Comptant 13 fev

Pour clore une Liquidation.

Vente d'un griffe Creole.

PAR L. L. VALETON, Encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse No 14.

IL sera vendu samedi prochain 17 février courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale, Le griffe créole JULIEN, âgé d'environ 25 ans, sujet intelligent et travaillant un peu à tout. Ordinairement il est employé à bord d'un steamboat où ses gages sont payés à raison de $25 par mois, et seront continués si l'acquéreur le désire. Il est garanti des vices et des maladies prévus par la loi, à l'exception d'une ou deux petites absences de quelques jours qu'il a faites ici en ville, et desquelles il est revenu de lui-même.

Conditions—1o L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de $300, portant hypothèque sur le sujet et devant échoir le 15 mars prochain. 2o Pour la balance il fournira son billet endossé à trois mois de crédit et portant hypothèque sur l'esclave vendu.

Acte de vente devant Me Lareche, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13fev

Bois—Bois.

PAR MORPHY & NEVIUS.

L. Pincher, encanteur.

JEUDI, 15 courant, à 4 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis le café "Belle Head Lafayette":
300,000 pieds chênes à rayons de roue et planches à baquets,
4,000 pieds peuplier. 2,000 pieds hickory.
2,500 pieds frêne. 500 pieds noyer.
6 planches à marcher.
Conditions—comptant sur adjudication. 12fev

Vente sans réserve

De Terrains de valeur situés dans le faubourg Tremé, de la première Municipalité.

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu le samedi 17 courant, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis:

14 Terrains situés dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Prieur, Roman et le chemin du Bayou, désignés par les numéros 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, conformément au plan fait par L. H. Pilié, voyer de la première Municipalité, et déposé dans la rotonde.

Sur le terrain formant l'encoignure des rues Esplanade et Roman, il existe une remise d'environ 30 pieds de long sur 20 pieds de large, une écurie pour 4 chevaux, et trois magasins à grains avec grenier à foin, le tout en bois.

Les banquettes en face du chemin du Bayou et celle de la rue de l'Esplanade sont faites et pavées et le pavage sur le chemin du Bayou est aussi fait et payé.

Conditions:—Un quart comptant, et la balance payable à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets sans endossement et sans intérêt, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 fev.

PIANOS SYSTÈME **ZERGER.**

FABRIQUÉS PAR **PLEYEL**

Tout exprès pour la Louisiane.

PIANOS OCTAVIANS

NOUVELLE INVENTION

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à MM. les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir des pianos du système Zerger, fabriqués dans la maison de M. Pleyel, tout exprès pour ce pays. En outre de leur solidité et de la belle qualité de son qu'ils possèdent, ils ont l'avantage de donner l'octave à chaque note.

PIANOS A QUEUES

De Concert, de la plus grande richesse, en bois de rose.

PIANOS DROITS PICOLOS,

DE

ERARD ET PLEYEL

A cordes obliques, grand patron, à sept octaves, à jarrets sculptés.

PRIX D'ENCAN:

Pour clore une facture,—Pianos système en fer perfectionné, et pianos de H. Herz.—Plusieurs pianos carrés d'occasion.

Echange de pianos, accord et réparation.

232, RUE ROYALE,

Entre Saint-Philippe et Ursulines.

4 déc—3m A. PERIER

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait sous la raison de J. FAIVRE & J. D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.

J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique (système en fer) ainsi que ceux des maisons PLEYEL & ERARD à son nouveau domicile rue Conti 47, vis à vis de son ancienne demeure.

Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos. 23 sept

EAU de fleurs d'oranger—140 caisses en grands et petits modèles, à vendre par COURVOISIER & Co, 20 nov encoig. Royale et Orléans.

COGNAC—40 demi-pipes, à vendre par COURVOISIER & Co, 20 nov encoig. Royale et Orléans.

CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne en débarquement du navire Pie, à vendre par COURVOISIER & Co, Enc. Royale et Orléans 18déc

ABSINTHE suisse—200 caisses des marques Pernod, Louis, Berger et Yersin Lecoultre, à vendre par COURVOISIER & Co, 20 nov encoig. Royale et Orléans.

VIN [illegible]—Reçu par le navire [illegible] et à vendre par les soussignés [illegible] J. [illegible] & Co, 1 fev 66 Vieille Levée

Paquebot régulier pour la Côte, Fort Jackson, Balize et la Passe S. Ouest

Deux Voyages par Semaine.

Le steamer OLIVIA, capitaine D. W. Goodrich, partira pour la Pointe à la Hache le mercredi à dix heures du matin et arrivera à la Nouvelle-Orléans le jeudi soir. Repart pour la Balize le samedi à dix heures du matin et arrivera à la Nlle Orléans le lundi soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au débarcadère des paquebots ou à EUG. ROCHEREAU & Co, 8fev 17 & 19, rue St Louis

Paquebot Régulier pour les Attakapas.

Le bateau à vapeur BERTRAND, capitaine Edmon Castille, [illegible] vis-à-vis la rue Conti; il prendra du fret pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centerville, Patterson et tous les ports intermédiaires. Il partira tous les samedis, à 11 heures. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à DARBY & TREMOULET, 8fev 21, Vieille Levée.

POUR BALIZE, FORT JACKSON CANAL RAPPELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve.

Le steamer paquebot COURIER, capt. J. MARTIN, partira pour la Balize tous les samedis, à 10 heures A. M., et sera de retour le lundi soir, il repartira de nouveau pour Canal Rappelet tous les mercredis à 10 heures A. M., et reviendra le jour suivant.

Le steamer bon marcheur ELLEN T., capt. Numa Larose partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis à 10 heures A. M. précises, et retournera tous les mercredis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le débarcadère de la rue St Louis ou à AUG. LAROSE, agent, 14dec 70, Vieille Levée

PAQUEBOT REGULIER.

Deux fois par semaine.

POUR LA COTE ET LAFOURCHE.

Le beau bateau à vapeur et si commode pour les passagers, le MARY FOLEY, capitaine G. Dafferes, Partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis, à dix heures du matin, et le Vendredi, à cinq heures de l'après midi.

Il repartira de Thibodeauxville tous les Dimanches, à 4 heures du matin, et les Mercredis, à deux heures de l'après midi.

Il partira de Donaldsonville tous les Jeudis, à six heures du matin, et les Dimanches, à cinq heures du soir.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une machine qui empêche l'explosion des bouilloires, et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN et TRASK, Nouvelle Orléans; A. F. HICKMAN, Napoléonville, COLLINS et RICHARD, Thibodauxville.

Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce. 4 oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA COTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. C. H. Fairchild, partira de la ville tous les Dimanches et Mercredis, à 9 heures du matin pour les ports ci-dessus. Il repartira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle-Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis Mercredis Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS, 62, rue Gravier MARTIN GORDON Jr., 4sept 21, rue du Camp

Voyages d'Automne et d'Hyver.

Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de deux fois par semaine. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanche et mercredi, à 9 heures du matin, précises et du Bayou Sara tous les lundis et jeudis, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN L. CHAMPOMIER, Agent, 47 1/2, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.

STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, [illegible], Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et élégamment construit BELLE ISLE, capitaine J. C. Jefferson ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour: départ de Fort Adams tous les jeudis à 8 heures [illegible] le même jour à midi et de Bayou Sara tous les vendredis matin à 11 heures. [illegible] Le capitaine Jefferson [illegible] les passagers qui voudront bien s'embarquer à son bord, s'y trouveront aussi confortablement que dans les meilleurs bateaux du fleuve. La table sera pourvue des meilleurs articles du marché.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. DUNBAR & Co, 97, rue Gravier, ROMAN & KERNION, 2, Front Levee, 17jn GERARD & PERIER, 14, rue Conti.

COMPAGNIE DE STEAMER POUR L'OCÉAN PACIFIQUE.

LES STEAMERS PAQUEBOTS DE LA MALLE DES ETATS UNIS.

Le CALIFORNIA, de 1,050 tonneaux, capt Cleveland Forbes.

Le PANAMA, de 1,050 tonneaux, capt. Wm C. [illegible].

L'OREGON, de 1,050 tonneaux, capt Robert H Pearson.

Partiront de Panama pour les ports de l'Amérique Centrale, le Mexique et la Californie comme suit: Le premier [illegible] février, Le second le 15 février, Le troisième le 15 mars.

Après cette époque l'un des steamers ci-dessus nommés partira de Panama tous les 1er de chaque mois.

Il y aura à bord de chaque steamer un chirurgien distingué.

Les passagers de la chambre trouveront à bord des lits et toutes les choses nécessaires, excepté les vins et liqueurs [illegible]

[illegible] Le poids des caisses ou des malles ne doit pas excéder 150 liv. pour être porté à dos de mulets.

Passage de Panama à Realejo 700 milles,			$ 84
do	do	Acapulco 1,500	" 145
do	de San Blas ou Mazatlan 2,000		" 175
do	de San Diego	3,000	" 225
do	de San Francisco	3,500	" 250

Passage à l'entrepont de Panama à n'importe quel port ci-dessus $100.

Nul passage ne sera considéré retenu que lorsque le prix en aura été payé.

S'adresser à PARADISE SAFFRANS & Co 16dec 7, rue Gravier.

POUR SAN-FRANCISCO—Par le Détroit de Magellan—Le beau et fin voilier SACRAMENTO, partira positivement [illegible] lundi 26 courant. Il peut recevoir un nombre limité de passagers et environ 500 barils de fret. Les personnes qui désireront entreprendre ce voyage, par cette voie, trouveront un avantage considérable. Les cabines sont très confortables et complètement neuves. Un chirurgien expérimenté a été attaché au navire, [illegible] Passagers à la chambre $250. [illegible] Pour plus amples informations, s'adresser à PARADISE SAFFRAN & CO, 14 fev 7, rue Gravier.

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier ELIZABETH, capt Hamy, reçoit du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage avec de beaux emménagements, s'adresser à bord, 3e Municipalité, ou à BAYLEY & BAXTER 31 janv 77 rue Commune

POUR NEW-YORK.—La barque fine voilière THOS DEVANS, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à BAILEY & BAXTER, 23jan 77 rue Commune.

POUR BORDEAUX—Le navire fin voilier L'ARTHEMISE, capt. Solarez, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour Bordeaux. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à DOMINIQUE LANATA, 10 fev—4 No 9 et 10, rue Jefferson.

POUR BORDEAUX—Le navire fin voilier VICTORIA, capitaine E. Mercier, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira samedi prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à Wm H. OFFENBANDE, 5 fev 9, rue St Charles.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton, d'en bas, 3me Municipalité.

Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins 28 mars—1an

Marchandises au drawback.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, et offrent à vendre à bas prix,
30 caisses jaconats anglais imprimés.
10 balles do français.
2 do organdy do, 2 do organdy soie.
5 caisses guingham anglais.
10 balles batiste d'Ecosse.
14 do coutil.
2 do toile du Nord.
12 caisses foulards coton imprimés.
2 do mouchoirs de batiste imprimés.
2 do chemises indienne.
2 caisses mérinos noirs chaîne coton.
2 do mousseline suisse brodée en couleur.
5 do do do, à carreaux et rayées.
5 do do do brochée pour rideaux.
10 do mouchoirs imitation madras.
4 do fil à coudre par 200 yardes.
2 balles draps.
10 caisses indienne large.
2 do mérinos noirs unis.
1 do do do façonné.
DUFOUR, DURAND & Co, 3janv 25, Chartres

BUREAU DU TRESORIER—MUNICIPALITE No UN.

Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1848.

Résolu que le trésorier du département des travaux publics et améliorations, soit et demeure autorisé à donner avis pendant soixante jours, dans la gazette officielle, que ce Conseil recevra de la part des porteurs, des bons de cette municipalité, des offres cachetées pour la vente d'une valeur de dix sept mille piastres desdits bons, en vertu de l'acte de la Législature du 4 mai 1847, et que desdits bons, ceux portant la plus courte échéance et offerts au plus bas prix, seront rachetés jusqu'à concurrence de dix-sept mille piastres, avec les fonds provenant de la caisse d'amortissement créée en vertu de l'acte précité.

Signé J. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 20 décembre 1848.

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme. [illegible], commis

Ces offres devront être adressées au Conseil de la Municipalité No Un [illegible]

J. A. [illegible], Trésorier

FRUITS [illegible]—[illegible] à vendre par [illegible] COURVOISIER & Co,